Et, comme les bravos éclataient en tonnerre,
Je vis passer. dans mon esprit visionnaire.
Déguenillés, hurlant, sur des tas de pavés,
Des hommes aux cheveux épars, aux poings levés,
Qui portaient, en roulant leurs yeux d'épileptiques,
Des têtes et des cœurs tout sanglants sur des piques.

L'orateur s'apaisait. Il voyait maintenant
Le triomphe du peuple au lointain rayonnant,
Et, perdant tout à coup sa féroce éloquence,
Tombait dans la bêtise et dans l'extravagance.
Son rêve était inepte et vague encore plus.
A peine ai-je gardé le souvenir confus
D'un phalanstère énorme et que l'ennui consterne,
Presque un pénitencier et presque une caserne,
Où voyaient constamment les citoyens égaux.
Comme en prison, chacun sa part de haricots;
Toute la nation mangeait à la gamelle.
Le mâle choisissait librement sa femelle.
Les machines avaient supprimé tout labeur;
Les champs se cultivaient tout seuls, à la vapeur.
Puis un ordre écrasant, dont nul couvent n'approche:
Repas, sommeil, amour, tout au son de la cloche.
Que sais je? L'idéal, enfin, qu'imaginait
Ce furieux, soudain redevenu benêt,
C'était de ployer tout, cités, hameaux, campagne,
Hommes, femmes, enfants sous le niveau du bagne.

Mais je n'écoutais plus ce dément qu'a moitié,
Et je sortis, levant l'épaule de pitié.

Oh! l'admirable nuit dans la clarté stellaire!
Le Chariot, guidé par l'étoile polaire,
Flamboyait dans le ciel d'un azur ravissant;
Le Chemin de Saint-Jacques était éblouissant
Et, comme un fleuve ayant des diamants pour ondes
Laissait couler à flots sa poussière de mondes.

FRANÇOIS COPPÉE.

LES DÉBALLAGES

Le commerce de détail de nos villes formule fréquemment des plaintes contre des installations de déballages, sorte de bazars ambulants, dans lesquels on vend souvent à vils prix et qui font une concurrence fâcheuse aux commerçants sérieux.

Voici, à ce sujet, une excellente mesure proposée par la chambre de commerce d'Elbeuf :

« La Chambre de Commerce d'Elbeuf appelle l'attention de M. le ministre du commerce et de l'industrie sur les marchands ambulants qui prennent en location, pour quelques mois seulement, des magasins pour le déballage de leurs marchandises.

» Ces marchands, inscrits par le contrôleur des contributions directes sur le rôle des patentes, disparaissent sans payer l'imposition qui leur est appliquée et augmentent ainsi les fonds de non valeurs, en même temps qu'ils font une concurrence désastreuse aux petits commerçants de la localité qui ont à supporter toutes les charges fiscales.

« La chambre de Commerce prie M. le ministre de vouloir bien étudier la question et de décider que tous les propriétaires de déballages, installés provisoirement, dans des magasins, seront soumis à une patente égale à celle des commerçants de la localité, exigible en entier, le jour de l'ouverture de la vente et déposée chez le percepteur, ou qu'ils seront passibles d'une taxe municipale chez le receveur de la ville. »

On ne peut que s'associer à une proposition de ce genre.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du vendredi 25 mai.

Présidence de M. LE ROYER.

La séance est ouverte à 2 h.

Le Sénat adopte un projet de loi approuvant la cession par la Compagnie Franco-Algérienne, à la Compagnie de l'Ouest Algérien, des lignes qui lui avaient été concédées.

La loi militaire

L'ordre du jour appelle la suite de la *première délibération du projet de loi militaire*.

L'article 39, qui a trait à l'établissement du registre matricule où sont inscrits dans chaque subdivision de régions les jeunes gens portés sur les tableaux de recrutement, est adopté

L'article 40 est ainsi conçu : « Tout Français reconnu propre au service militaire fait partie successivement de l'armée active pendant trois ans, de la réserve de l'armée active pendant dix ans et demi, de l'armée territoriale pendant six ans, de la réserve de l'armée territoriale pendant neuf ans et demi.

M. Margaine. — J'ai l'honneur de proposer au Sénat l'amendement suivant :

» Tout Français qui n'est pas déclaré impropre à tout service militaire fait partie de l'armée active pendant quatre ans, de l'armée territoriale pendant dix. Dans aucun cas les hommes ne peuvent être versés dans la réserve de l'armée active avant d'avoir servi effectivement pendant une année.

» Le nombre des *hommes* que le ministre de la guerre est autorisé à verser annuellement dans la disponibilité de l'armée active est déterminé par la loi des finances. »

Messieurs, mon amendement répond à la nécessité du nombre; quant à la nécessité de l'homogénéité de notre armée, elle est impossible à satisfaire en raison des exigences budgétaires et sociales.

La taxe militaire est le rétablissement de l'exonération à prix d'argent. (Bruits divers).

Je demande au Sénat d'adopter *mon amendement*.

Le général Deffis, rapporteur, combat l'amendement *Margaine*.

Le général Robert. — Je demande au Sénat de voter l'amendement de M. Margaine.

On ne peut voter la *loi de trois ans* avant d'avoir voté la loi sur les sous-officiers et d'avoir organisé l'instruction préparatoire.

M. Margaine se rallie à l'amendement analogue du colonel Meinadier.

L'amendement Meinadier est repoussé par 177 voix contre 88.

M. le général Billot — Je propose au Sénat un amendement fixant le service dans l'armée active à quatre ans, divisés en trois années de présence et une année de disponibilité.

L'amendement du général Billot est repoussé par 146 voix contre 117.

L'ensemble de l'article 40 est adopté.

Sur la demande du rapporteur l'article 38, établissant la taxe militaire, est renvoyé à la commission des finances.

La séance est levée. Séance lundi.

NOUVELLES DU JOUR

Réunion plénière des Droites. — Les résolutions adoptées. — Une série de discours.

Paris, 25 mai, 11 h. 59. — Voici le procès-verbal de la réunion plénière des Droites :

« Les trois groupes de la minorité de la Chambre des députés se sont réunis en assemblée plénière, à l'*Hôtel Continental*, sous la présidence de M. le baron de Mackau, assisté de MM. de la Rochefoucauld et Jolibois, tous trois présidents des groupes.

» MM. de la Ferronnays, Gaudin, de Martimprey (du Nord), secrétaires des trois réunions, ont été appelés au bureau.

» Le président a mis successivement, aux voix, les résolutions suivantes qui ont été adoptées:

» 1° La réunion plénière, confirmant les ordres du jour antérieurs adoptés, affirme de nouveau sa volonté de poursuivre, sans relâche, devant le Parlement et devant le pays, la dissolution de la Chambre pour arriver, par la révision des lois constitutionnelles, à la consultation directe de la nation.

» 2° Un banquet, réunissant les membres de la droite et les représentants de la presse, sera organisé par les soins du comité d'action politique constante des Droites, et le but qu'ils poursuivent actuellement sera exposé par le président.

» 3° Le président de la réunion plénière reçoit la mission de s'entendre avec la presse conservatrice de Paris et des départements afin de concerter l'action commune de la *dissolution*.

» 4° La réunion donne, à la commission, les pouvoirs nécessaires pour organiser, dans toute la France, et par tous les moyens possibles, le mouvement dissolutionniste.

» 5° La réunion plénière confirme les pouvoirs précédemment conférés aux trois présidents, MM. le duc de Doudeauville, Jolibois, Baron de Mackau et à MM. Berger, Chevreau, de Cassagnac, Maille, de Mun, Piou; elle leur adjoint MM. de Breteuil, Delafosse et de Martimprey.

» Signé : DE LA FERRONNAYS, GAUDIN, DE MARTIMPREY. »

Au procès-verbal ci-dessus nous pouvons ajouter des renseignements complémentaires pris auprès des membres présents dont le nombre n'était pas inférieur à 150.

M. de Mackau, président, a exposé d'abord le but de la réunion plénière.

Comme on peut le penser, une discussion assez longue s'en est suivie; MM. Cazeaux, Georges Roche, de la Bourdonnais, ont successivement pris la parole sur les moyens propres à amener ce que réclame toute la Droite : la dissolution et la revision.

M. de Mun leur a succédé et, dans un discours constamment interrompu par les applaudissements de l'assemblée, a montré les tentatives des républicains cherchant à former une union, alors que tout le parti conservateur est prêt à marcher comme un seul homme, dans la voie des revendications légitimes.

M. de Cassagnac, non moins applaudi, a rappelé le terrain gagné en 1885 aux élections et le progrès augmentant chaque jour.

Après quelques paroles de M. de la Rochefoucauld, insistant à son tour, sur l'Union des conservateurs contre les républicains de plus en plus divisés, les résolutions que nous donnons plus haut, ont été votées par acclamation.

Un discours de M. L. Say, au banquet des horticulteurs de France

Paris, 25 mai. — Dans un banquet qui a eu lieu, dans la soirée, à l'*Hôtel Continental*, à l'occasion de l'exposition des horticulteurs de France, M. Léon Say a prononcé un grand discours dans lequel il a porté la santé de M. Carnot.

Au cours de ce discours il a dit :

« Nous avons le droit de demander au gouvernement son appui et le gouvernement a le devoir de nous l'accorder.

» Nous avons le droit de réclamer la sécurité dans les travaux, la stabilité dans les affaires, le calme de la rue.

» Nous demandons au gouvernement de garantir l'ordre qui permette de vaquer tranquillement à nos occupations. »

Les faux billets de banque. — Création d'un type nouveau, plus compliqué

Paris, 25 mai, 11 h. — L'administration de la Banque de France a décidé de créer un type nouveau pour les billets et de cumuler les difficultés d'exécution.

La forme du billet à souche, en usage à Londres, croyons-nous, sera discutée.

La Banque s'est mise, dit-on, d'accord avec le ministre des finances sur l'attitude à prendre, demain, vis-à-vis de l'interpellation Dreyfus.

Le ministre des finances se prononcerait contre le remboursement des billets faux et pour le maintien du privilège.

La banque a remboursé un certain nombre de billets faux, dans un sentiment d'humanité, aux détenteurs qui ont pu justifier d'une situation digne d'intérêt; mais elle l'a fait avec toutes les réserves nécessaires pour sauvegarder le principe.

Le chiffre officiel des billets faux découvert à ce moment est de cinquante-trois.

Le Conseil d'administration de la Banque est convoqué extraordinairement pour demain.

Les mesures vexatoires prises contre les Français à la frontière d'Alsace-Lorraine.

Paris, 25 mai, 11 h. 59. — Par les mesures vexatoires prises à la frontière d'Alsace-Lorraine *contre les voyageurs venant de France*, le gouvernement allemand a voulu surtout *nuire aux lignes françaises*, *en obligeant* par exemple les anglais en se rendant en Allemagne à débarquer à Ostende au lieu de Calais.

On ajoute que de nouvelles mesures de restriction seront prises prochainement. On prépare à Strasbourg, les listes des Français qui seront expulsés d'Alsace-Lorraine.

Tentative d'assassinat d'un socialiste contre un « bourgeois » à Reims

Reims, 25 mai. — Une tentative d'assassinat a été commise, aujourd'hui, route de Cormontreuil par un nommé Douce, connu pour son exaltation.

Très-surexcité, il avait dit qu'il voulait tuer un « bourgeois.»

Un honorable négociant en vins de champagne, habitant Reims, M. Paul Délius, passant près de la *demeure* de Douce, celui-ci est monté sur le marche-pied de la voiture de M. Délius et a tiré *sur lui* deux coups de revolver à bout portant; l'un a atteint M. Délius à l'*arcade sourcillière* où une balle s'est logée; la deuxième, lui a fendu la lèvre.

On espère que les blessures n'amèneront aucune complication.

Le meurtrier a été arrêté ce soir.

La commission militaire de la Chambre Une école de service de santé militaire

Paris, 25 mai. — La commission de l'armée a adopté aujourd'hui le rapport de M. Gadaud, concluant à la création d'une école de service de santé militaire.

Le rapport conclut simplement, sans indiquer sa préférence pour telle ou telle ville.

Dans les prochaines séances, la commission s'occupera des modifications apportées par le Sénat au projet de loi militaire.

Le gouvernement et la dissolution. — La prorogation du mandat de la Chambre

La *Patrie* :

« Malgré toute l'agitation revisionniste et dissolutionniste qui se manifeste, non seulement à Paris, mais dans les départements, le Gouvernement parait absolument décidé à résister à ce mouvement.

» Il n'a qu'une idée fixe en ce moment, c'est la prorogation de la Chambre jusqu'en 1890 pour éviter les élections pendant l'année de l'exposition.

» Les instructions données en ce moment aux préfets sont absolument dans ce sens. »

Le trafic des décorations. — Les influences

Paris, 25 mai. — La commission de la Chambre, chargée de l'examen des propositions de loi tendant à réprimer le trafic des décorations, a adopté le texte suivant :

« Sera punie de la même peine (dégradation civique et amendes doubles des promesses agréées ou des sommes reçues), toute personne qui, investie d'un mandat électif, aura agréé des offres ou des promesses, ou reçu des dons ou présents pour faire obtenir des décorations, médailles, récompenses, emplois, entreprises ou marchés de fournitures et travaux conférés ou concédés par l'autorité publique, et aura ainsi abusé de l'influence réelle ou supposée que lui *donne son mandat*.

» Cette disposition sera ajoutée à l'article 177 du code pénal. »

Le trafic des influences serait donc assimilé à un crime et justifiable de la cour d'assises.

M. Rodat a été nommé rapporteur.

La liquidation de l'« Assurance financière » Une perte de six millions

Paris, 25 mai. — La liquidation de l'*Assurance financière* se solde par une perte sèche de six millions pour les souscripteurs de M. Boulan.

A ce propos le *National* pose les questions suivantes :

« Est-il vrai notamment qu'on ait retrouvé dans les papiers de M. Boulan, un reçu de deux millions émanant d'un personnage jadis très puissant?

» Est-il vrai qu'on en ait trouvé un autre de cinq cent mille francs portant le nom d'un autre personnage non moins connu dans la politique?

» Est-il vrai qu'un troisième ait été signé pour le compte d'un journal qu'il subventionne par un troisième personnage appartenant, celui-ci, non à l'ordre politique, mais à l'ordre judiciaire, que l'on dit très protégé et qui tient ou inspire une sorte d'agence à Paris.

» Est-il vrai qu'un grand nombre de personnalités politiques auraient été compromises dans cette vilaine affaire? »

M. Carnot à l'Exposition d'horticulture

Paris, 25 mai. — M. le président de la République et Mme Carnot, accompagnés de M. Viette, ministre de l'agriculture, du colonel Lichtenstein, du capitaine de frégate Cordier et du commandant Toulza, ont visité aujourd'hui, à trois heures, l'exposition d'horticulture.

La première séance de la Société des Droits de l'Homme et du citoyen

Paris, 25 mai. — La Société des Droits de l'Homme et du citoyen, a tenu aujourd'hui sa première séance.

Vingt-six membres étaient présents.

Sur le refus de M. Scholcher d'accepter pour cause de santé, M. Clémenceau a été élu président, MM. Ranc et Joffrin, vice-présidents, Brousse et Pichon, secrétaires; Lissagaray, secretaire général; Allemane, secrétaire général-adjoint; Ernest Lefèvre, trésorier.

La déclaration et les statuts seront envoyés par milliers d'exemplaires dans les départements. Le siège provisoire se trouve, 8, rue Thévenot.

L'œuvre des Cercles catholiques. — Clôture du Congrès de Brive

Brive, 25 mai. — L'assemblée diocésaine de l'œuvre des cercles a été close, aujourd'hui, par une belle cérémonie avec communion générale, à la basilique St-Martin.

Les dernières séances ont été occupées : 1° par les rapports sur l'action de l'œuvre dans les campagnes s'exerçant au moyen d'associations rurales diverses et des syndicats agricoles; 2° par des rapports sur l'action des dames patronesses; 3° par l'exposé des études sociales et des publications de l'œuvre.

L'*affluence n'a cessé d'être croissante*.

On a entendu l'émouvante description du fonctionnement d'une usine chrétienne établie en Corrèze.

Il n'est pas douteux que l'assemblée qui vient de finir produira d'excellents résultats.

Les anglais en Afrique. — Une compagnie britannique pour l'Afrique orientale

Vienne, 25 mai. — Des lettres particulières reçues ici de Londres parlent d'un projet anglais qui, s'il venait à se réaliser, aurait une *grande* importance pour le développement de la civilisation et du commerce en Afrique.

Il s'agit de la formation, d'après le plan du docteur Mac-Kinon, directeur de la *British India Compagny* et président du comité organisateur de l'expédition Stanley, d'une compagnie britannique pour l'Afrique orientale.

Cette Compagnie jouerait en Afrique le même rôle que l'ancienne Compagnie des Indes a joué jadis en Asie.

Elle serait autorisée, par une charte de la couronne britannique, non seulement à percevoir les impôts, mais aussi à organiser et à entretenir, dans les limites de ses possessions, une force armée.

Ces limites ne sont pas encore précisées.

Mais on dit que le sultan de Zanzibar a déjà cédé à la nouvelle Compagnie l'île Pemba et quelques autres îles de la côte et qu'il a promis de reconnaître l'autorité de la compagnie sur la partie de la côte située au nord du territoire occupé par la société allemande de l'Afrique orientale.

Une vente au profit des pauvres, à Paris 388,940 fr. de diamants

Paris, 25 mai. — Une vente très intéressante a eu lieu hier à la galerie Georges Petit. Il s'agissait des superbes joyaux dont Mme Edouard André a fait don à la Société philanthropique. Parmi les colliers en perles, signalons un collier d'un rang de 169 perles adjugé à 55,200 fr.; un autre de 35 perles à 30,500 fr.; une pendeloque en forme de poire, à 32,000 fr.; une broche formée d'un dragon et brillants, à 14,200 fr.; deux branches d'olivier en brillants, la première à 14,200 fr., la seconde à 11,900 fr. Parmi les émeraudes, une broche, style Louis XVI, à 13 000 fr.; puis une série de plaques entourées de diamants, à 12 900, 12.500, 10,500, 7,500 et 6,200 fr; un collier, à 8,500 fr.

Parmi les rubis, un collier ayant appartenu à la reine Marie-Amélie, composé de douze rubis entourés de diamants et reliés par des motifs fleuronnés également exécutés en brillants, à 80 000 francs, deux broches à 9,200 francs. Enfin un superbe brillant à 21,000 fr., un autre à 20,000 fr., un troisième à 14,000 fr., un quatrième à 11 000 francs et un cinquième à 8,500; l'étoile à quatre branches qui contenait ces cinq magnifiques diamants a été vendue 540 francs. Le total de cette vente a été de 388 940 francs. Voilà une bonne journée pour les pauvres.

Le mariage du prince Henri de Prusse. — Présence de l'Empereur

Berlin, 25 mai. — Hier a eu lieu, à la chapelle de Charlottenbourg, la cérémonie du mariage du prince Henri de Prusse avec la princesse Irène de Hesse.

Tous les membres de la famille impériale, y compris l'impératrice Augusta en grand deuil, assistaient à la cérémonie.

Au moment où les fiancés prenaient place devant l'autel, l'empereur Frédéric fit son entrée dans la chapelle par une porte de côté. Il était en grand uniforme de feld-maréchal et, seule, la pâleur de son visage attestait sa longue maladie.

Il prit place sur un fauteuil à côté de sa mère l'impératrice Augusta et la cérémonie nuptiale commença immédiatement. Elle ne dura qu'un quart d'heure.

Aussitôt après l'échange des anneaux retentit une salve de trente coups de canon et l'empereur, se levant de son siège, resta debout pendant quelque temps, appuyé sur son sabre et sans manifester de fatigue.

Les nouveaux mariés s'approchèrent alors de lui, et, après avoir embrassé sa nouvelle belle-fille, il pressa longtemps son fils sur son cœur.

Il quitta ensuite la chapelle et n'assista pas au déjeuner qui eut lieu à l'issue du service religieux.

Les jeunes mariés sont partis dans l'après midi pour Erdmansdorf, par train spécial.

Un complot contre M. de Bismarck

Vienne, 25 mai. — Le gouvernement allemand réclame à celui de Vienne l'extradition d'un Polonais accusé d'avoir organisé un complot contre la vie du prince de Bismarck.

Ce Polonais, nommé Mergensky, a été arrêté avant-hier, mais non encore extradé.

Le gouvernement autrichien accordera certainement l'extradition.

Drapeaux pris sur l'ennemi

M. Germain Bapst vient d'adresser au ministre de la guerre une lettre des plus intéressantes, portant à la connaissance de M. de Freycinet que, par plusieurs décrets impériaux, soixante drapeaux pris l'ennemi, furent donnés à la Chambre des députés pendant le premier empire.

Ces drapeaux avaient été placés en trophée au-dessus de la tribune, et ils étaient encore à leur place le matin du 31 mars 1814

Les alliés, connaissant l'existence de ces trophées à la Chambre des députés, y pénétrèrent aussitôt leur entrée à Paris, pour les enlever et les détruire. Un *garçon* de bureau, prévenu à temps, put enlever 29 de ces drapeaux et les cacher. Les alliés ne purent donc en prendre que 31 qu'ils détruisirent.

Les 29 drapeaux sauvés furent rendus ensuite à la Chambre des députés, où ils étaient encore conservés en 1867; mais à cette date ces drapeaux roulés étaient placés au-dessus d'une bouche de chaleur qui les avait quelque peu détériorés.

M. Bapst demande au ministre de la guerre que ces drapeaux soient recherchés et placés à l'Hôtel des Invalides.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

(Reproduction interdite)

ROUBAIX-TOURCOING, 26 mai 1888.

La situation commerciale de nos places reste aussi bonne que possible : le mouvement de reprise que nous signalions, dans notre précédent bulletin, pour le commerce des laines s'est fait sentir cette semaine encore; la fabrique, de son côté, parait assez bien alimentée.

Tissus. — Il s'est remis des ordres assez ronds, mais en articles fantaisies principalement. Les lainages se commissionnent dans des proportions plus restreintes.

La fabrique de Tourcoing marche toujours péniblement et au peu au jour le jour. Elle semble peu disposée à produire pour le magasin et on trouverait fort peu de stock disponible.

La draperie chaîne coton, l'une des branches de la fabrication tourquennoise est plutôt favorisée maintenant.

Laines brutes. — Ce sont les laines fines qui attirent surtout l'attention à l'heure présente.

A Londres, quelques ventes d'une certaine importance ont été effectuées, depuis la clôture des enchères publiques, avec 1/2 et parfois 1 denier de hausse. Si la production en Australie ne s'était pas accrue d'environ 120.000 balles, on verrait probablement des cours plus élevés encore.

Pour les laines de Buenos-Ayres, il parait dès à présent certain qu'on se trouvera en déficit sur l'année précédente. La production pour la campagne 1887-1888 est évaluée à 309.000 balles; elle avait été de 330 000 balles en 1886, de 320 000 en 1885, de 286.000 en 1884 et de 296.000 en 1883. L'avance obtenue en 1885 et 1886 serait donc perdue et nous revenons, à une fraction près, à l'année 1883.

Si de cette diminution de la production nous rapprochons les développements continus de l'industrie lainière, pour le Nord seul on relève 180 000 broches de plus qu'en 1886, nous tirerons cette déduction que les cours des laines fines se maintiendront forcément, à moins que des événements imprévus ne viennent jeter la perturbation dans le commerce général.

Peignés. — Il s'est traité cette semaine des affaires assez importantes en peignés de Buenos-Ayres et d'Australie, non seulement pour la fabrique et la bonneterie de nos places, mais aussi pour l'étranger. Les Australie grand blanc et de bonne nature sont très recherchés et obtiennent 6 fr. à 6 fr. 25 pour les qualités ordinaires la vente en est plus difficile : elles sont délaissées par la bonneterie.

Les peignés Buenos Ayres se cotent 5 fr. 75, genre à fabrique, 5 fr. 40 quantité pour bonneterie et 5 fr. en quantités plus ordinaires. Les croisés supérieurs s'enlèvent facilement à de bons prix.

La hausse sur les laines fines semble donc acquise : on l'attribue au mouvement qui s'est produit sur les marchés à terme. Ceux-ci ont incontestablement contribué à accentuer la tendance, mais il est une cause beaucoup plus sérieuse : un approvisionnement de peignés de Buenos-Ayres relativement restreint à une époque où la campagne est terminée sur les lieux de production et qu'il faudra attendre 7 ou 8 mois pour avoir de la nouvelle laine. De plus l'emploi est aux genres fins : aussi les peignés intermédiaires, croisés et autres sont restés stationnaires comme cours.

Laines filées. — L'alimentation des filatures est toujours un peu pénible et les prix de façons sont bas.

Blousses. — Les blousses communes sont presqu'introuvables : quant aux qualités fines elles sont fort recherchées aux prix suivants :

Blousses Australie propres	4 »
» » ordinaires	3.40
» Buenos-Ayres propres	3.50
» » chardonn.	2.90 à 3 10
» croisés, suivant qualité	2.50 à 3.50
» Afrique blanches	2.30
» » grises	1.50
» » débris	1.30

Déchets, — On côte actuellement :

Mèches mérinos blanches			5 30
»	»	couleurs	4 75
Corrons	»	écrus extra	5 25
»	»	courant	4.80
»	»	couleurs	3 80
Tisserands et filatures n°			4.40
Balayures mérinos écrues			1.80
»	»	couleurs	1.70
Tisserands et durs mérinos couleurs			3
Corrons croisés			3
Palayures »			1.25
Durs Tissi »			2.50
Chaînes blanches mérinos			2.80
» mérinos couleurs			1.80

MARCHÉS DES LAINES A TERME

Cours du 26 Mai 1888

(De nos correspondants spéciaux)

MOIS	Laine en suint de La Plata — LE HAVRE prima bonne cou 36 0/0 — Cote du jour	Cote précéd	ANVERS prima courante 34 0/0 — Cote du jour	Cote pre éd	Peignés ANVERS — FRANÇAIS — Australie — Cote du jour	Cote précéd	Buenos-Ayres — Cote du jour	Cote précéd.	ALLEMANDS — Australie — Cote du jour	Cote précéd.	Buenos-Ayres — Cote au jour	Cote précéd
Janvier	167	168	156	158			565	560	595		570	567 50
Février	167											
Mars	167											
Avril	167											
Mai	162 50	161 50	152	154			552 50	552 50	585		555	555
Juin	161 50	162 50	153	155			555	555	585		557 50	557 50
Juillet	162 50	163 50	154	156	585	585	560	557	590		562 50	560
Août	163 50	164 50	155	157	585	585	562 50	560	590		567 50	565
Septembre	164 50	165 50	156	158	585	585	565	560	590		570	567 50
Octobre	165 50	166 50	156	158			565	560	595		570	567 50
Novembre	166 50	167 50	156	158			565	560	595		570	567 50
Décembre	167	168	156	158			565	560	595		570	567 50

Le Havre : marche soutenu, vente 575 balles. — Anvers : marche soutenu, vente 240,000 kil.

Laines

ANVERS, 25 mai.

En disponible il a été traité 95 balles de laine la Plata, en suint.

LE HAVRE, 25 mai.

Ventes à terme : 100 balles de laine Buenos-Ayres, en suint, type prima, bonne courante, sur juin, à fr. 162.50 les 100 kil.; 75 b. dito, sur juillet, de fr. 164 à 163 50 et 50 b. dito, sur août, à fr. 165.

LE HAVRE, 26 mai, 9 h. 05 matin.

(Avis de MM. Aubé, Degoy et Cie)

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages : 158 balles de laine de La Plata.

Ventes : 75 balles de Buenos-Ayres et 40 b. du Chili Prix inchangés.

Stock : 11.436 balles de Buenos-Ayres; 841 b. de Montevideo; 5,813 b. d'Espagne; 30 b. de Rio Grande; 251 b. du Chili; 6,081 b. de Russie; 719 b. d'Algérie; 413 b de Smyrne; .. b. du Pérou; 84 b. de Salonique; 125 b. des Indes et 292 b. de poils de chameaux.

A terme : ventes 2,100 balles, sur juin à décembre, de fr. 162.50 à 171.50.

MARSEILLE, 24 mai.

On a vendu 30 balles de laine Farrassic, à fr. 100 et 90; 8 b. Sfax, à fr. 87 50; 8 b. Gabès, à fr. 85 et 7 b. Caramanie Angora, à fr. 105.

LIVERPOOL, 25 mai.

Laines des Indes. — La prochaine série d'enchères commencera le 17 juillet.

Arrivages depuis la dernière série, 2.107 balles; anciennes existences tenues par importateurs 4,450 b.; anciennes existences en secondes mains, environ 2,000 b; total, 8 557.

Les affaires en laines indigènes sont sur une petite échelle mais les cours ne changent pas.

Depuis les enchères de laines des Indes les fêtes ont entravé les transactions, mais quelques parties ont été écoulées aux prix établis.

Nos enchères de provenances diverses étrangères auront lieu ici le 29, 30 et 31 courant, suivant programme ci-joint.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Ville-de Tarragone* est parti le 23 mai de Philippeville pour Oran où il a touché le 21 et a complété son chargement pour Dunkerque et le Havre.

Le steamer *Ville-de-Malaga* a touché le 24 mai à Alger, venant de Dunkerque et le Havre et reprendra charge pour ces ports.

Le steamer *Phœnician* a suivi le 23 mai de Glasgow allant au Havre se compléter pour la Plata et relèvera de là pour Dunkerque avec laines.

Le steamer *Portena* parti de Dunkerque avec le solde de sa cargaison de laines, etc., de la Plata pour Londres, y est arrivé le 24 mai.

Le steamer *Rosarian* débarquait le 23 mai à Glasgow le solde de sa cargaison de la Plata d'où il arrive via Dunkerque.

Le steamer *Bellenden* poursuivait activement à Dunkerque le 25 mai le débarquement de ses laines de la Plata, soit 3 000 balles pour Roubaix et comptait terminer du 26 au 27 courant.

Le steamer *Cordoba* a mis en mer le 21 mai de la Pointe-de-Grave, allant de Dunkerque, le Havre et Bordeaux à la Plata prendre charge en laines pour Dunkerque.

Le steamer *Equateur* est parti le 23 mai de Rio-Janeiro pour la Plata où il chargera pour la France

Le steamer *Tropique* allant des Mers-du Sud au Havre avec laines, a suivi le 22 mai de St-Vincent (Cap-Vert).

Le steamer *Cook* est arrivé le 21 mai à Montevideo venant de Dunkerque et Anvers.

Le steamer *Sunbeam* est parti le 22 mai de Buenos-Ayres pour Londres.

Le steamer *Cusco* allant de l'Australie à Londres avec laines, a suivi le 22 mai d'Aden.

Les steamers *Valetta* et *Port Augusta* prennent actuellement charge à Melbourne (Australie) en laines pour l'Europe.

Le steamer *Norwich* a débarqué à Anvers 91 b. laine brute de Harwich.

Le steamer *Calédonien* signalé arrivé à Marseille de l'Australie, y débarque 121 b. laine de Sydney et est porteur de ce port pour Londres de 1056 b. En sus de Melbourne pour Londres, il est porteur de 256 b. laine et de 60 b. d'Adelaïde.

Marchés anglais

BRADFORD, 24 mai.

Laines. — La situation du marché est calme mais saine. Quelques qualités de laines anglaises deviennent rares, et les détenteurs, jusqu'à l'arrivée de la nouvelle tonte, sont peu disposés à vendre. Les acheteurs se sont fait une règle de ne traiter qu'en petites quantités, mais cela suffit pour maintenir la fermeté des prix, avec une légère progression à la hausse. Les laines et peignés d'Australie entrent plus librement dans la consommation et les prix ont une tendance graduelle en défaveur des acheteurs.

Il en est surtout ainsi pour les peignés mérinos qui sont de un demi à un denier plus chers qu'à la clôture de la dernière vente.

En mohair, les négociants ne peuvent obtenir aucune avance sur les cours.

Fils — En filés anglais il ne se traite pas beaucoup d'affaires, mais les dispositions sont meilleures. Quelques petits ordres ont été placés pour l'exportation en fils simples à trame et les mélangés sont encore bien recherchés. Les filateurs de mélangés ont haussé leurs cotations bien qu'ils ne vendent pas facilement avec cette hausse. Les retors ordinaires 2 fils en 32 et 40 sont très délaissés. Les filateurs du pays qui travaillent les laines d'Australie sont bien alimentés mais les prix sont bas et malgré la tendance de la laine à hausser, il est extrêmement difficile d'obtenir la moindre avance sur le fil. Il y a toujours un peu de demandes pour les fils mohairs.

Tissus — Les fabricants sont très occupés surtout pour les commissions de l'intérieur et aussi pour quelques ordres de l'Amérique. Le commerce des Indes est très calme.

La fabrication se porte surtout sur les fils d'Australie pour les articles cachemires et drapés, et les prix sont tirés de très près.

LES MÉSAVENTURES

DE M. SAISSET-SCHNEIDER

Mardi ont commencé dans l'arrondissement d'Avesnes, les opérations du conseil de révision des jeunes gens de la classe de 1887.

Le soir, MM. les membres du conseil, venant du Quesnoy, sont rentrés à Avesnes et ont assisté au dîner offert par le Sous Préfet.

A l'occasion de la présence de M. le Préfet, la musique municipale a joué deux morceaux dans la rue Cambrésienne, en face de l'Hôtel de la Sous-Préfecture. Puis une retraite aux flambeaux a été faite par les militaires du 84e de ligne suivis d'une foule compacte criant sans cesse : Vive Boulanger, vive Boulanger, à bas Ferry, à bas les opportunistes, à bas... chat!

Au moment où la *retraite* passait devant la Sous-Préfecture les heureux invités se mirent à la fenêtre, mais ô stupéfaction! les cris étourdissants de vive Boulanger, à bas ci, à bas là, produisirent sur les invités un effet vraiment horripilant. Les fenêtres toutes grandes ouvertes se fermèrent instantanément et on ne vit plus, de la rue, l'ombre d'un opportuniste; le dîner se continua à huis-clos. On fût tellement affolé des ovations faites au général Boulanger qu'on ne mangea plus.

Après la retraite aux flambeaux la musique du 84e de ligne a donné aussi une sérénade à M. le préfet. La foule renouvela les cris de vive Boulanger et chanta : *En revenant d'la Revue.* A onze heures du soir chacun s'en fut se coucher non sans proférer encore quelques cris.

Jeudi, M. Saisset Schneider est revenu de Maubeuge par un train de marchandises pour éviter d'entendre les *cris* de : *Vive Boulanger*! à la descente du train de voyageurs.

De la sous préfecture, il s'est rendu à l'hôtel-de-ville — deux cents mètres environ — en voiture fermée et est entré à la salle des séances du conseil de revision par une porte de derrière qui donne dans une petite rue non fréquentée.

C'est par la même porte qu'il est ensuite sorti. Il s'est ainsi derobé aux ovations boulangistes.

Le soir, il y a eu dîner chez M. Ernest Lefrand, conseiller général. La musique municipale qui devait jouer une sérénade, a été *contremandée* au dernier moment.

La foule a voulu quand même faire une manifestation, mais la police barrait les rues aboutissant à la petite place où demeure M. E. Legrand.

On a cependant crié *Vive Boulanger, à bas Legrand, à bas le préfet, à bas Marquis* (c'est le maire) et on a chanté : *C'est Boulanger, Boulanger,* etc.

Un homme a été conduit au poste.

NOUVELLES MILITAIRES

Nominations — Les engagés conditionnels dont les noms suivent, sont nommés sous-lieutenants de réserve au 1er escadron du train des équipages : MM. Jules Cattelain, Paul Screpel, Jules Delattre, Charles Claude, Félix Duverger.

Situation Météorologique. — Roubaix, 25 mai. — Hauteur barométrique, 766 ″1″ (baisse); température, 7 heures du matin, 10 degrés au-dessus de zéro; 1 h. de l'après-midi 16 *degrés*; 5 h soir, 16 degrés au dessus de zéro.

Paris, 25 mars. — Le baromètre continue à descendre; toutefois la distribution des pressions reste la même. Le maximum n'atteint plus que 772 m/m en Ecosse, tandis que les basses pressions s'accentuent au Nord Est et au Sud Ouest de l'Europe. Les vents sont faibles du Nord sur la Scandinavie; ils soufflent assez fort du Nord Est sur la Manche. Des pluies sont tombées vers le golfe de Bothnie, et on signale des manifestations orageuses au Puy-de-Dôme et à Lyon.

La température est en hausse sur l'ouest et le centre du continent. Le thermomètre marquait ce matin 1 degré à Arkangel, 10 à Paris, 18 à Bordeaux, Valentia et 24 à Cagliari.

En France, le beau temps va persister; quelques orages sont toujours probables.

A Paris, hier, ciel peu nuageux. Maxima, 24·7; minima, 9·3.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira mardi. C'est dans cette séance qu'il nommera ses commissions. On sait toute l'importance de ce vote. C'est dans les commissions que les affaires de la ville sont surtout examinées et étudiées à fond. Quand les commissions ont consciencieusement travaillé, la discussion en Conseil peut parfois faire échouer un projet; il est rare qu'elle amène un argument ou un fait nouveau pour ou contre.

Après 1882, quand les électeurs envoyèrent cinq indépendants siéger dans le conseil opportuno-radical-socialiste d'alors, la majorité eut soin d'écarter la minorité des commissions, surtout de celle des finances. Elle avait peur du contrôle et elle le montra; elle y mit même un certain cynisme. Et il arriva à M. Moreau de dire ou à peu près aux membres de la minorité : Nous ne voulons pas de vous... parce que vous ne pensez pas comme nous...

C'est du reste le propre des assemblées où la gauche est en majorité de redouter la lumière. Les parlements qui se sont succédé en France, depuis 1877, nous ont donné là-dessus des démonstrations réitérées qui ne seront jamais dépassées.

Que va faire aujourd'hui la majorité indépendante du conseil de Roubaix?

Elle a déjà eu le tact d'écarter la politique du choix des délégués sénatoriaux, en adoptant tout simplement l'ordre du tableau.

Nous estimons qu'elle a bien fait et nous espérons que, fidèle à elle-même, elle mettra la minorité dans toutes les commissions.

Cette politique, nous le savons bien, n'est pas celle que conseilleraient quelques-uns de nos meilleurs amis, justement froissés par les souvenirs irritants du passé et par des procédés dont nos adversaires ont usé au cours de la dernière période électorale.

Mais quelle différence y aurait-il donc entre ces adversaires et nous, si nous ne nous montrions les résolus partisans du contrôle et de la liberté, partout où ils ont été, eux, les représentants d'un système étroit de haine et d'exclusivisme?

Si la majorité indépendante a été réélue, c'est parce qu'elle avait équitablement administré pendant quatre ans. Qu'elle continue donc!

Une minorité hostile s'est glissée à l'Hôtel-de-Ville, au moyen d'un assez misérable subterfuge.

Ce n'est pas un motif pour que la majorité manque à ce qu'elle doit à ses concitoyens, à ce qu'elle se doit à elle-même.

Elle a bien fait en maintenant l'homogénéité dans l'administration. Pour bien gouverner, pour bien administrer, il faut, dans le pouvoir exécutif, une pensée qui soit *une*.

Il n'en est pas de même quand il s'agit de l'étude, de la préparation et de la discussion des projets d'intérêt public.

Là, la contradiction est nécessaire.

Que la minorité puisse, chaque jour, voir clair dans les affaires de la ville, voilà ce que nous souhaitons : elle n'en saura que mieux combien elle a été injuste dans ses attaques et dans sa dernière polémique électorale!

Et qui sait s'il ne se trouvera pas chez elle quelques hommes de cœur pour reconnaître un jour de quel côté se trouvent, à Roubaix, les libéraux et les progressistes!

ALFRED REBOUX.

Le Conseil municipal se réunira le mardi 29 mai, à sept heures et demie du soir, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Formation des Commissions trimestrielles. — 2. Hospices; Commission administrative, nomination de deux délégués du Conseil municipal. — 3. Bureau de Bienfaisance; Commission administrative, nomination de deux délégués du Conseil municipal. — 4. Mont-de Piété; Commission administrative, nomination de deux délégués du Conseil municipal.

5. Caisse des retraites; commission administrative, nomination des membres. — 6. Commission intercommunale des eaux de l'Espierre; désignation des trois délégués de la ville de Roubaix. — 7 Commission mixte des eaux; désignation des trois délégués de la ville de Roubaix. — 8. Liste du Jury; désignation des membres du Conseil municipal qui doivent faire partie des commissions de révision des listes du jury. — 8 bis. Dépenses imprévues; exercices 1887 et 1888, compte rendu de l'emploi pendant la session écoulée. — 9. Secours et subsides; société d'armes *Les Enfants de la Patrie*, demande de subvention.

10 Secours et subsides; association générale d'Alsace-Lorraine; demande de subvention. — 11. Pesage public, demande d'un crédit supplémentaire. — 12. Fourneaux économiques vote de 8 fr. 80 pour le paiement d'un mandat périmé. — 13. Octroi, vote d'une somme de 17 fr.52 pour restitution de droits indûment perçus. — 14. Condition publique; demande de secours par Mlle Morisson. — 15. Hospices; legs de M. Pierre Catteau, avis du Conseil municipal. — 16. Mont-de-piété; comptes de gestion et comptes administratifs de 1887, avis du Conseil municipal. — 17. Service municipal des eaux; règlement d'un compte de mitoyenneté de murs entre les villes de Roubaix et de Tourcoing et M. Flipo-Dufour. — 18. Bâtiments communaux; remontage et entretien des pendules de la Mairie, pendant l'année 1886; réclamation Warembéry. — 19. Id; école de la rue Decrême, logement du directeur; citernage de la cave.

20. Bâtiments communaux; école de la rue Ternaux, logement du Directeur, demande d'un complément de mobilier. — 21. id., prison municipal, appropriations diverses. — 22. id; école maternelle de la rue Blanchemaille, logement de la Directrice, appropriations diverses. — 23. id.; gymnase municipal; demande d'un crédit pour l'achat des carabines, des cartouches et de cartons de cibles. — 24. Voirie municipale; boulevard Gambetta, installation du jet d'eau du square Notre Dame. — 25. id.; rue du Tilleul, demande de construction d'un tronçon d'acqueduc.

26 Voirie municipale; rue Saint-Eleuthère; demande de classement et de mise en état de viabilité. — 27. id.; rue Saint-Amand; demande de classement et de mise en état de viabilité. — 28. id; rue du Pile; redressement, demande de déclaration d'utilité publique. — 29. id.; rue de la Gare, pavage des trottoirs, remboursement du cautionnement. — 30. id.; rue Lacordaire, projet de nivellement. — 31. id.; rues de l'Hospice et du Bois, modification de l'alignement.

32. Voirie municipale, rue de Rome; prolongement; avis du Conseil sur le résultat de l'enquête. — 33. Id.; entretien des chaussées pavées; observations de M. le Préfet — 34 Parc de Barbieux; projet de réparation à la buvette. — 35. Service vicinal; prélèvement en 1889 sur les revenus ordinaires des sommes nécessaires pour l'entretien des chemins vicinaux. — 36 Conseil de Prud'hommes; demande d'un crédit supplémentaire. — 37. Enseignement primaire; fourniture de livres de prix aux élèves des écoles communales; cahier des charges pour la mise en adjudication. — 38. Syndicat des brasseurs; droits sur la bière fabriquée par les Hospices; réclamation. — 39. Ecole Polytechnique; Demande de bourse à l'Etat en faveur du jeune Legrand; avis du Conseil municipal.

L'Exposition canine de Paris. — La septième exposition canine de Paris a ouvert, mercredi, ses portes au public. Parmi les huit cents animaux environ que cette exposition comprend sous six cents numéros, nous relevons quatre braques Saint-Germain et un lot d'élevage de six animaux de la même race, à M. Bathiat la Cote, de Douai; une superbe chienne pointée, à MM. Catelin frères, de Saint-Pol (Pas-de-Calais); *Lionne II*, la chienne dogue qui a valu à M. Anatole Cordonnier, de Roubaix, le premier prix de cette ville.

M. P. Mulard, de Lille, expose un pointer, un setter anglais, une chienne de même race, un setter Gordon, une chienne Cocker et une chienne fox-terrier.

Enfin, M. Roussel, de Roubaix, a également pris part à l'exposition, mais le catalogue ayant complètement omis de designer sous quel numéro, on n'a pu le découvrir.

Une disparition. — M. Louis Carlier Dupont, de la rue de l'Ommelet, 90, employé au peignage Morel et Cie, rue de Tourcoing, a disparu de son domicile depuis jeudi à sept heures du soir.

Cette disparition est d'autant plus inquiétante que, depuis la mort de sa femme, — il y a de cela trois mois — M. Carlier avait fait une maladie dont il était sorti l'esprit un peu troublé.

M. Carlier est vêtu de noir : il porte un chapeau rond garni d'un crêpe et des bottines vernies garnies de boutons de nacre.

Il a soixante ans; sa moustache et ses cheveux sont grisonnants.

La famille prie les personnes qui pourraient la tranquilliser de vouloir bien s'adresser rue de l'Ommelet, 90.

Victime du travail. — L'ouvrier tailleur de pierres, J.-B. Créton, tombé le 15 mai dernier d'un échafaudage de la construction de MM. Van den Hende, carrossiers, boulevard Gambetta, est mort jeudi soir à 11 heures 1/2, à l'Hôtel-Dieu.

On commençait à espérer pour sa guérison; mais, depuis deux jours, son état a subitement empiré.

Un accident rue de la Guinguette. — Vendredi matin, un accident, qui a failli coûter la vie à plusieurs personnes, a mis la rue de la Guinguette en émoi.

M. Dubrulle, boucher à Tourcoing, sa femme et un ami se trouvaient dans une voiture, qui se dirigeait vers la rue de Tourcoing.

Une charrette de marchand de vin raccrocha et cassa les brancards de la voiture qui s'abattit sur les pattes du cheval en lui échancrant la peau. L'animal, effrayé, pris le mors aux dents, traînant les trois personnes sur un long parcours. Quand on parvint à le maîtriser on constata que Madame Dubrulle était gravement contusionnée. On la conduisit dans une maison voisine où elle reçut des soins. M. Dubrulle et son ami sont sains et saufs.

La série des accidents continue : vendredi, vers onze heures du matin, un ouvrier plafonneur du nom de Henri Desart, travaillant pour le compte de M. Desart, rue de Lille, se trouvait sur un échafaudage dressé à six mètres du sol, contre le château en construction de M. Terrynck, rue de Barbieux.

Voulant passer une cuve de mortier dans l'inté-